

PISCICULTURE DU CIRON rappelle GRAVLAX DE TRUITE A L'ARMAGNAC



- Noms des modèles ou références concernés : **Pavé de truite Gravlax à l'Armagnac 150g** Gravlax de truite à l'Armagnac en goujonnettes 75g
- Marque : **FERME DU CIRON**
- GTIN 3760013863807 Lot GV220207 Date limite de consommation 07/02/2022
- GTIN 3760013863814 Lot GV220207 Date limite de consommation 07/02/2022
- Conditionnements : **poches sous vide**
- Date début/fin de commercialisation : **du 25/01/2022 au 07/02/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 47-007-014 CE**
- Zone géographique de vente : **Départements : GIRONDE (33), LANDES (40), LOT-ET-GARONNE (47), PYRENEES-ATLANTIQUES (64)**
- Distributeurs : **Certains magasins de POINT VERT, GAMM VERT, JARDI LECLERC Epicerie, magasins de producteurs**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de présence de Listeria monocytogenes dans le produit.**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose).**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 1 mars 2022**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre